

Le, 13 Janvier 1967

Société Anonyme
ANDRE CITROEN
Capital 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën
PARIS XV^e

METHODS REPARATIONS

CONFIDENTIELLE
(Droits de reproduction réservés)

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

NOTE D'INFORMATION N° 18

DS 21 (DX - DJ) - DS 19^a (DY - DL)

BREAK 21 (DJF) - BREAK 19^a (DLF)

ID 19^b (DV)

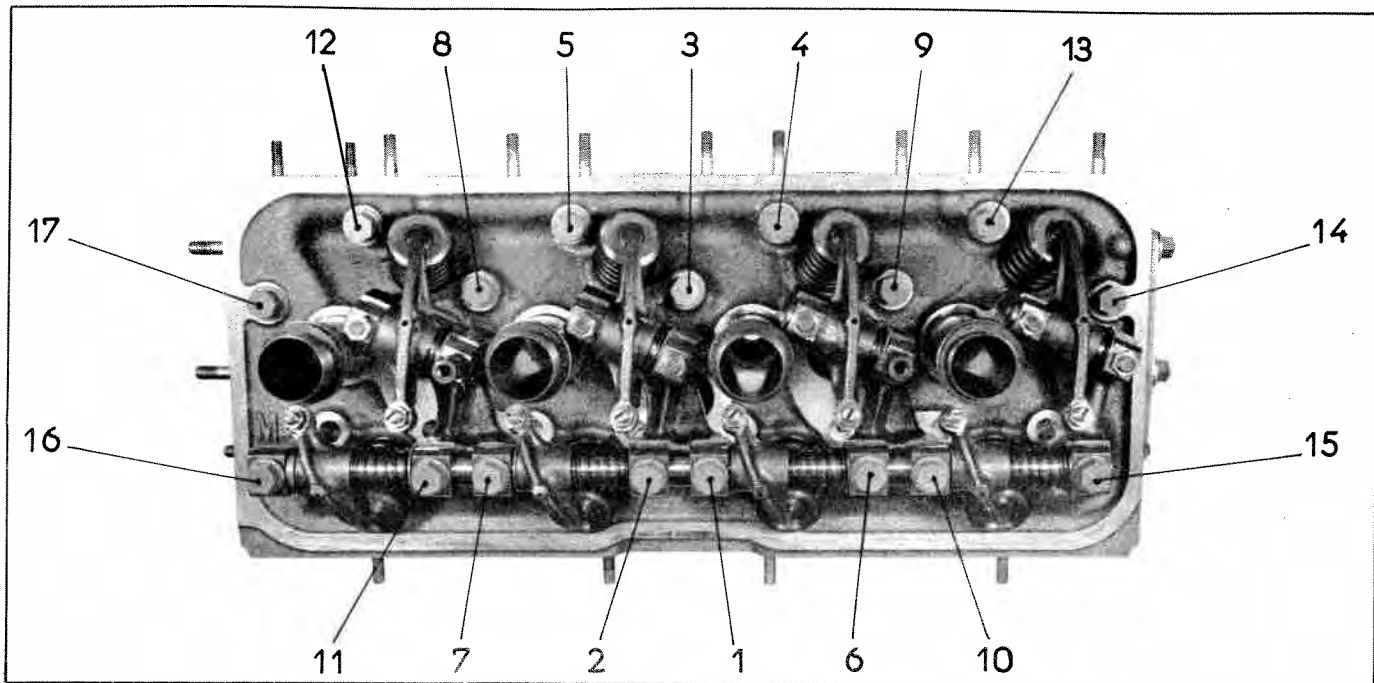
350 Essence (N)

Culbuteurs d'échappement

Lors de la révision de 1000 km des véhicules ci-dessus, après le resserrage de la culasse, il y a lieu de vérifier le graissage des culbuteurs d'échappement (moteur tournant depuis quelques instants), l'huile doit sortir par le trou situé à la partie supérieure du culbuteur.

Si l'un des culbuteurs « ne graisse pas », vérifier que l'arrivée d'huile au culbuteur n'est pas obstruée : l'huile arrive de la rampe de culbuteurs d'admission par une canalisation percée dans le support de culbuteur d'échappement.

Dans quelques cas, le trou d'arrivée d'huile peut être obstrué par la vis de fixation de culasse côté admission.



Vis n° 11 pour culbuteur échappement 1er cylindre.

Vis n° 2 pour culbuteur échappement 2ème cylindre.

Vis n° 6 pour culbuteur échappement 3ème cylindre.

Vis n° 15 pour culbuteur échappement 4ème cylindre.

Faire tourner légèrement la vis de culasse correspondant au culbuteur « ne graissant pas ».
Si l'huile arrive, changer la vis de fixation de culasse.

Si le culbuteur « ne graisse pas » en agissant sur la vis de fixation de culasse, vérifier l'orientation de l'axe du culbuteur d'échappement (les trous de graissage doivent être dirigés vers le bas) et l'état de la bague de ce culbuteur.

Si le culbuteur et son axe sont normaux, vérifier l'état des joints toriques placés sous les supports de culbuteurs d'échappement, côté admission.